



COMMUNE
DE

SAINTE ANASTASIE

2024/24

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 04 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mmes HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes SCHMITT Marie Gil – POULLET Danielle - BAECKER Sybille - DE CORO Jessica - MM NEVEU James – COULON Daniel - BECHARD Alain – Mme PANAFIEU Blandine - MM ALTIER Jonathan — REBUFFAT

ABSENTS EXCUSES : M. FABRE Alain - Mme FOURES Josiane - GIBOULET ARNAUD Sophie – MM AUBIN Dimitri - Mme MENALDO KEBDANI Nadia -

PROCURATIONS :
M. FABRE à M. HIBSCHELE
Mme FOURES à Mme HURLIN
M. AUBIN à M. TIXADOR
Mme GIBOULET ARNAUD à Mme DE CORO
Mme MENALDO KEBDANI à M. REBUFFAT

Soit 19 votants

OBJET : Approbation du compte de gestion 2023

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction comptable M57,

VU la délibération n° 2024/021 approuvant les écritures du compte administratif 2023 du budget général de la commune,

CONSIDERANT la réunion de la Commission des Finances, qui s'est tenue le 15 mars 2024,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

Article 1 : D'adopter le compte de gestion pour l'exercice 2023, tel qu'arrêté aux montants suivants :

Dépenses de fonctionnement	1 461 611.67 €
Recettes de Fonctionnement	2 009 916.32 €
Résultat de la section.....	+ 548 304.65 €

Dépenses d'investissement	964 093.16 €
Recettes d'investissement	903 888.49 €
Résultat de la section	- 60 204.67 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour le Maire absent,
L'adjoint délégué,
Jean-Marc HIBSCHELE



Porte des Gorges du Gardon - Site classé

Résultats budgétaires de l'exercice

11500 - COMMUNE DE STE ANASTASIE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 875 160,61	2 312 214,02	4 187 374,63
Titres de recette émis (b)	934 812,19	2 019 131,36	2 953 943,55
Réductions de titres (c)	30 923,70	9 215,04	40 138,74
Recettes nettes (d = b - c)	903 888,49	2 009 916,32	2 913 804,81
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 875 160,61	2 312 214,02	4 187 374,63
Mandats émis (f)	974 918,44	1 467 469,34	2 442 387,78
Annulations de mandats (g)	10 825,28	5 857,67	16 682,95
Depenses nettes (h = f - g)	964 093,16	1 461 611,67	2 425 704,83
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		548 304,65	488 099,98
(h - d) Déficit	60 204,67		

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 030-213002280-20240404-2024_24-DE



11500 - COMMUNE DE STE ANASTASIE

Exercice 2023

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

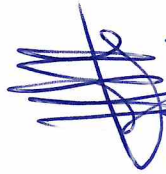
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **COMMUNE DE STE ANASTASIE** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A , le

A , le


Par délégation
JH HIRSCHLE

